



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Rapport de synthèse

Cours national de cadres pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) – Niger

Niamey, Niger, 28 novembre – 1^{er} décembre 2022



Table des matières	
Note des responsables du Cours	p.2
I. Introduction	p.3
II. Portée, déroulement et ressources du Cours	p.3
III. Les résultats du Cours pour la PEV	p.4
III. 1 La connaissance des moteurs de l'extrémisme violent (EV)	p.4
III. 2 La force et les outils de la PEV	p.6
III. 3 Le rôle des différents acteurs de la société pour la PEV	p.7
III. 4 La PEV et les organisations internationales et régionales	p.11
IV. Conclusion	p.12
Annexe 1 – Références utiles	p.13
Annexe 2 – Un mot des partenaires	p.14

Note des responsables du Cours

Les responsables du Cours tiennent à remercier tous les participants et toutes les personnes ressources sollicitées pour leurs inestimables contributions à ce cours interactif. Ils remercient en particulier le Centre National de Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponses aux Risques Sécuritaires – CNAP du Niger pour son précieux concours et appui dans l'organisation de ce cours à Niamey. Ils restent néanmoins seuls responsables des éventuelles lacunes et de la retranscription des travaux dans le présent rapport.

Toute question à propos du Cours est à adresser aux co-directeurs :

- Col. Christian Emmanuel MOUAYA POUYI, Responsable des formations, CAERT / UA (pouyim@africa-union.org / mouayapouyi2003@yahoo.fr)
- Mme Carol MOTTET, Conseillère principale, Division Paix et droits de l'homme, DFAE de la Suisse (carol.mottet@eda.admin.ch)

I. Introduction

Un programme conjoint de **formation sur la prévention de l'extrémisme violent (PEV)** a été lancé en 2019 par le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) de l'Union africaine et la Division Paix et droits de l'homme du Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE), à l'intention des Etats membres de l'Union africaine.

La coopération entre les deux institutions n'est pas récente : dans le cadre de ce programme conjoint, plusieurs cours de PEV ont déjà été réalisés tant au niveau régional que national, notamment deux cours régionaux pour l'Afrique centrale (Yaoundé, 2019¹ et Libreville, 2022²) et un premier cours régional pour l'Afrique de l'Ouest (Accra, 2022³), mais également des cours nationaux pour le Togo et la Côte d'Ivoire. Ce programme de formation est fondé sur des objectifs et une méthodologie standard, qui d'un cours à l'autre assurent une uniformité de doctrine au service de celles et ceux, institutions étatiques, société civile ou privés, qui participent aux efforts de prévention que de nombreux acteurs et pays souhaitent poursuivre.

La pertinence de ce cours fut confirmée par le fait qu'à l'instar du Niger, nombre d'Etats ouest-africains, inquiets de la multiplication des groupes armés d'extrémistes violents (EV) ont, au cours de cette dernière décennie, réagi en priorité de manière sécuritaire et militaire, tout en poursuivant de nombreuses, mais hélas insuffisantes, initiatives de PEV.

L'objet de ce programme est donc d'intégrer ces réponses classiques à une approche globale qui tienne compte de la sécurité « humaine », c'est-à-dire de l'ensemble des politiques et décisions qui permettent aux sociétés et aux individus de vivre en harmonie. Pour cela, il est important de réunir l'ensemble des composantes de la société (publiques ou privées) d'un Etat ou d'une région pour comprendre tant les causes de la violence extrême, qui peut varier énormément d'un endroit ou d'un pays à l'autre, que les outils les plus adéquats pour la réduire.

Ce programme a ainsi comme objectif d'analyser les causes profondes de l'EV dans les régions où se déroulent les cours, de souligner le rôle que jouent les divers acteurs de la société dans la prévention de cet extrémisme et de comprendre comment les outils de la prévention peuvent mettre ces acteurs en mesure de répondre aux besoins des populations touchées. Parmi ces outils, le cours souligne **l'importance du dialogue, sous ses multiples formes, pour prévenir les tensions et la violence et ramener la paix dans les zones de conflit.**

II. Portée, déroulement et ressources du Cours

Ce programme conjoint a organisé, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2022, **un premier cours national destiné au Niger**. Y participèrent une cinquantaine de cadres en provenance de nombreux services de l'administration publique, des forces de défense et de sécurité, de

¹ Rapport du Cours Afrique centrale de 2019 (Yaoundé) : https://au.int/sites/default/files/documents/39274-doc-rapport_synthese_fr.pdf ; Report of the 2019 Central Africa Course (Yaounde):

https://au.int/sites/default/files/documents/39274-doc-summary_report_1.pdf

² Rapport du Cours Afrique centrale de 2022 (Libreville) : https://au.int/sites/default/files/documents/42136-doc-Cours_regional_PEV_CEEAC_28-31.03.2022_Rapport_synthese_v.2022_04_25_FINAL_F.pdf ; Report of the 2022 Central Africa Course (Libreville): https://au.int/sites/default/files/documents/42136-doc-Cours_regional_PEV_CEEAC_28-31.03.2022_Rapport_synthese_v.2022_04_25_FINAL_E-1.pdf

³ Rapport du Cours Afrique de l'Ouest de 2022 (Accra) : https://au.int/sites/default/files/documents/42278-doc-Cours_regional_PEV_AO_Accra_4-7.07.2022_Rapport_synthese_v.2022_10_04_F_1.pdf; Report of the 2022 West Africa Course (Accra): https://au.int/sites/default/files/documents/42278-doc-Cours_regional_PEV_AO_Accra_4-7.07.2022_Rapport_synthese_v.2022_10_04_E_1.pdf

l'Assemblée nationale, des autorités locales et des leaders communautaires, des universités et des milieux de la recherche, de la société civile, du secteur de la jeunesse et de celui des femmes. Ils étaient accompagnés d'une dizaine de personnes ressources de la région, qui contribuèrent au partage interactif des expériences de chacun dans les différents domaines abordés.

Ce premier cours national pour le Niger était composé de **20 modules** qui firent tous l'objet d'exposés et de débats spécifiques et, par la suite, d'échanges approfondis en groupes de travail. Ceux-ci permirent aux participants de toucher du doigt, par des discussions et exercices pratiques, toute l'ampleur, la complexité mais aussi l'importance de **l'approche de prévention**. Ces modules s'inséraient dans **trois grands chapitres** distincts : la connaissance des moteurs de l'EV, la force et les outils de la PEV et les rôles que chaque acteur de la société est appelé à jouer dans l'espace qui est le sien.

Lors de la **cérémonie d'ouverture** du cours, la Directrice adjointe du cabinet du Premier Ministre rappela que le Niger avait poursuivi un travail approfondi et inclusif de préparation à l'adoption de la Stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et du Plan d'action qui l'accompagne. Tous deux ont été adoptés par le gouvernement qui attache une importance particulière à l'application de leur troisième et quatrième axes concernant l'un le développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent et l'autre le développement d'un partenariat stratégique et la coordination de la mise en œuvre de la Stratégie. Il fut ainsi confirmé que le cours s'inscrivait pleinement dans ces **priorités nationales** et répondait à un besoin de renforcement de capacité dans la mise en œuvre de ces textes. L'oratrice fut précédée par le directeur a.i. du CAERT et la directrice du Bureau de la coopération suisse au Niger qui, tous deux, insistèrent sur la nécessité d'un travail collectif et de la mise en place de bonnes pratiques dans ce qui est considéré par le Secrétaire général de l'ONU, mentionnant la PEV, comme la priorité des priorités dans la politique des Etats face à l'EV. Ils soulignèrent, en outre, **l'importance du dialogue** à tous les niveaux de l'action de PEV, tant publique que privée.

Ce rapport de synthèse présente l'essentiel des contenus du cours et des échanges qu'ils ont suscités. Afin d'éviter les répétitions, il ne revient pas en détails sur la portée (concept, enjeux et objectifs), la méthodologie, les ressources et les organisateurs du programme conjoint, ces éléments ayant été présentés dans les rapports des cours régionaux de 2019 et 2022. Ils sont disponibles en français et en anglais sur le site de l'UA (voir liens mentionnés plus haut). Les organisateurs invitent les lecteurs à s'y référer pour une présentation globale de ce programme de cours et de l'importance et de l'utilité de la PEV pour l'avenir des Etats.

III. Les résultats du Cours pour la PEV

III. 1 La connaissance des moteurs de l'extrémisme violent (EV)

A l'entame du cours, il était important de **partager les connaissances disponibles sur ce que représente en profondeur la menace sur la société que représentent les EV**, sur la manière dont elle se concrétise et sur les motivations qui poussent les gens à rejoindre les groupes EV. Constatant que, loin de s'améliorer, la situation se dégrade de mois en mois dans la région sahélienne (au contraire de ce qui se passe ailleurs dans le monde), et que la menace s'élargit vers le sud en touchant directement les pays côtiers du Golfe de Guinée, il fut reconnu que les EV s'installaient spécifiquement dans les zones de conflits ouverts, latents ou mal résolus. De plus, les EV modifient constamment leurs modes d'action. On constate en outre que la composition des groupes évolue peu à peu : l'âge moyen diminue et le nombre des femmes

augmente. Les objectifs stratégiques des groupes sont pourtant partout les mêmes : affaiblir les gouvernements centraux, prendre le pouvoir, délégitimer l'Etat aux yeux des populations. En leur sein, ils mettent en place des systèmes d'éducation parallèles et mobilisent leurs partisans avec des discours idéologiques reposant tant sur la religion que sur l'histoire et la culture locale, les sentiments d'injustice et de colère, les revendications politiques et économiques et les tensions ethniques. L'utilisation de la religion ne s'est pas faite par hasard : la religion relie les gens, soude le groupe qui, peu à peu découvre le côté lucratif de l'engagement avant de prendre goût au pouvoir. Pour cela, une organisation rigoureuse et des stratégies intelligentes leur permet de gagner territoires et populations.

Il fut aussi souligné que **la radicalisation et l'extrémisme n'étaient pas en soi des valeurs négatives**. « Tous les grands de ce monde étaient des radicaux ». C'est l'usage de la violence qui en fait des groupes dangereux. Pour contrer cette violence, il est proposé d'être résilient. Mais qui l'est dans nos sociétés ? Si nos Etats sont défaillants ou absents, nos institutions corrompues, l'état de droit peu défendu, comment demander à la population d'être résiliente ? N'est-ce pas une révolte des esclaves qu'a lancée, en son temps, Malam Dicko ?

Selon plusieurs participants, c'est toute la région qui est en train de basculer. **Mais quelle réponse apporter ?** La création, encore étoffée tout récemment, du corps des **Volontaires pour la Défense de la Patrie** au Burkina Faso (**VDP**), corps qui sera deux fois plus important en nombre d'engagés que l'armée, est-elle la solution ? Les bases ethniques sur lesquelles il repose ne sont-elles pas un grand danger pour l'Etat ? Que faire de ces VDP une fois les EV disparus ? Par ailleurs, on constate que de **larges couloirs** territoriaux sont contrôlés par les EV. Ils partent de la côte du Golfe de Guinée et atteignent le Mali, le Nigéria, le Niger et vont même jusqu'en Libye, permettant à **tous les trafics** de se développer impunément, trafics auxquels s'ajoutent **les vols de bétail, l'orpaillage clandestin et le braconnage**. Le conflit inter-étatique ouvert à propos de Kouloukalou profite directement aux EV car ce sont de ces trafics que vivent les EV, de leurs liens avec les narco-trafiquants. Leur objectif profond : creuser l'écart entre le monde rural éloigné des centres de pouvoir et le monde urbain, en rendant leur offre plus attractive que celle de l'Etat et en donnant de plus en plus de responsabilités aux combattants locaux.

Il fut ensuite montré que **les facteurs sociaux, historiques et culturels** étaient primordiaux pour comprendre l'EV. Les peuples ont une histoire, un environnement, des religions, des idéologies. Leur culture repose sur l'éducation qui est transmise et qui crée l'identité de l'individu. En ceci, chacun est responsable des enfants qu'il met au monde. Il fut en outre souligné que les relations intergénérationnelles et celles entre femmes et hommes étaient en train de créer de fortes tensions dont profitent les EV. Pour un des présentateurs, l'Etat moderne est en train de s'autodétruire dans un lent processus de rigidités sociales. Pour lui, les violences économiques et sociales ne sont pas nouvelles dans la région. Elles ont toujours mené au djihad. Aujourd'hui, cependant, nous sommes avertis et pouvons réagir à temps pour autant que nous acceptons que « l'autre » soit différent de nous et que nous prenions en mains sérieusement l'éducation des enfants et la mise en bonne place des femmes à qui l'on ne donne pas, à tort, la possibilité de jouer le rôle essentiel qu'elles ont dans la société. **Les femmes doivent être au centre des décisions**.

Les facteurs politiques dans la PEV ne devraient pas être difficiles à déterminer : le contrat qui lie l'Etat aux citoyens devrait permettre à chacun de se sentir protégé et sécurisé. Comme ce n'est évidemment pas le cas, les regards se tournent d'abord vers les élus, les leaders et les influenceurs. Pour qui est organisée la protection publique ? Pour la tête de l'Etat, pour une

élite, pour un groupe particulier, pour les puissants ? N'aggrave-t-on pas la vulnérabilité de l'Etat en gelant les dynamiques démocratiques, en refusant le dialogue politique, et en abandonnant des zones entières du territoire national à elles-mêmes ? Il fut aussi dit que la géopolitique, qui fait intervenir des puissances étrangères dans le débat national, pouvait expliquer en partie le chaos régional. Toutes ces questions exprimèrent le désarroi que nous ressentons face à la réalité de l'EV et à l'avenir de nos sociétés.

Les facteurs économiques jouent un grand rôle dans l'EV. On sait que les pays sahéliens sont parmi les plus pauvres au monde et qu'une crise alimentaire y est récurrente. Elle concerne en premier lieu les zones occupées par les EV, zones frontalières, marginalisées ou de non-droit. C'est là que se développent les activités criminelles, en pleine crise de la ruralité (la pauvreté étant loin d'être le seul facteur de basculement vers l'EV). La dégradation des terres, le changement climatique et les migrations par absence de possibilités de travail, sont des défis pour l'Etat car les EV offrent aux populations l'accès aux ressources naturelles en l'absence de tout pouvoir local lié à l'Etat. Les bandes armées y ont pris le pouvoir et l'EV est devenu un business, comme un autre, mais plus rémunérateur. **Tous les segments de la population** de ces territoires en conflit **participent à cette dynamique, à cette économie informelle florissante** à laquelle prennent aussi part de nombreux acteurs invisibles, généralement situés dans les capitales. Bien que le business des trafiquants ait toujours existé, ce qui a changé la donne est **l'abondance des armes en circulation** dans toute l'Afrique de l'Ouest et centrale. Enfin, **la course aux ressources naturelles**, dont l'or, les terres fertiles et le vol du bétail, mêlent EV et réseaux de malfrats.

Une barrière s'érige ainsi entre une jeunesse qui a perdu le chemin de l'école et celui des traditions, et l'Etat. **L'impunité** crée un climat délétère qui permet les actes les pires, les vengeances sans conséquence judiciaire et l'opposition des générations.

III. 2 La force et les outils de la PEV

Transformer la réponse sécuritaire en réponse globale de sécurité humaine et de construction de la paix, est l'objectif profond de la PEV. On sait que la sécurité de l'Etat ne peut pas justifier des exactions violentes contre les populations, même si les EV se comportent de manière totalement contraire aux règles du droit international. Mais la tentation sécuritaire, héritage de l'époque où l'ennemi venait de l'extérieur du territoire national, est toujours présente et profite souvent de l'impunité dont bénéficient les FDS. Mais aujourd'hui, la paix dépend du respect des droits des populations et de l'individu. La sécurité n'est plus du seul ressort des militaires mais de toute la population. C'est la modernisation du concept de sécurité. Protection et en même temps responsabilisation des individus. La sécurité humaine répond aux besoins des citoyens et non à ceux de l'Etat. Les citoyens sont considérés comme des valeurs reposant sur la centralité de l'état de droit. Sans la sécurité humaine, celle de l'Etat n'est pas assurée, en particulier quand l'élimination physique des cibles EV reste l'objectif des stratégies étatiques. **La sécurité humaine s'attaque aux causes structurelles, aux manques et aux besoins des populations.** La PEV est ainsi un traitement prophylactique alors que la lutte militaire contre les EV est simplement curatif.

C'est en répondant à ces besoins que l'Etat construit la confiance entre lui et ses populations. **La confiance est indispensable pour le retour à la paix** et passe par la décentralisation, le transfert effectif des centres de décision, le renforcement de la capacité des élus locaux, celle des ONG et des associations communautaires. « Rien sur nous sans nous » est au centre de la

PEV. Celle-ci reconnaît que la violence ne tombe pas du ciel mais de l'exclusion et que le dialogue reste l'outil magique du bien vivre-ensemble.

Tout ceci **se rapporte à nos valeurs**, fut-il souligné, et se réfère aussi au rôle que jouent les **leaders d'opinion** de la société, dont **les chefs traditionnels et religieux**. Ce sont eux qui peuvent adoucir la cohabitation conflictuelle entre FDS et populations, faciliter la protection des gens, et rattraper, pas par pas, le retard qu'a pris l'Etat et ses représentants dans la gestion inclusive de la société. Sur ce thème, il fut dit que nous faisons tous partie de l'Etat, chacun à son niveau, et que nous devons tous être des modèles pour les autres. Il fut reconnu que **la frustration des populations se retrouve chez les FDS**, qui proviennent des mêmes communautés, mais qui déversent la violence, expression de leurs tensions, sur la population. Mais où sont ces personnes modèles, ces porteurs de messages de valeurs ? Comment se rappeler que les ancêtres étaient là avant nous, que nous sommes le résultat de plusieurs milliers d'années d'histoire ? Dans notre société, le barbier est le dermatologue, les brûlures sont traitées par le forgeron. Mais il fut aussi dit que nous sommes experts en dialogue, en particulier avec les rébellions. Mais pour quels résultats ? Au-delà des mesures immédiates (réaffectation des anciens combattants), le fond des choses a-t-il changé ?

Ce débat tournait, en fait, autour du **dialogue, de sa nécessité, de son rôle et de son efficacité**. Se mettre ensemble, c'est élargir la compréhension, rétablir la confiance, favoriser la formulation de consensus. Peut-on le faire avec les EV ? Les Etats-Unis ne s'en sont pas privés en Afghanistan. Pourquoi ne pas faire de même dans les conflits au Cameroun, au Mali, au Niger et ailleurs ? Il a même été demandé d'engager le dialogue le plus tôt possible, dans un esprit pacifique et non pas combattif. Nous savons que ce sont de longs processus, mais nous savons aussi qu'il n'y a pas d'autres voies pour parvenir au terme des conflits.

La PEV a donc un vaste champ d'action devant elle. De nombreuses associations s'y adonnent sans toutefois forcément l'insérer dans des schémas institutionnels et étatiques. Des actions de sensibilisation aux risques que court la jeunesse à la maison, à l'école et dans la rue foisonnent dans les villes. C'est de la PEV active et mobilisante. C'est une prise de conscience que la sécurité doit être co-construite par nous tous. « L'Etat, c'est nous », fut-il répété. Nous sommes responsables de ce qui nous arrive et nous pouvons agir pour que cela change.

III. 3 Le rôle des différents acteurs de la société pour la PEV

Il fut tout d'abord question du **rôle de la recherche dans la PEV**. Le chercheur établit des hypothèses que l'on essaye de vérifier. Il faut aller jusqu'au bout de cette vérification car c'est sur la base de ces recherches que les politiques publiques peuvent être établies. Il est nécessaire d'être flexible, d'écouter les populations, de s'effacer pour éviter le subjectivisme (il faut le lâcher-prise du chercheur). Mais les défis sont nombreux : méfiance des autorités, difficultés d'accès aux informations, gestion difficile des focus groupes, neutralité des chercheurs qui doit être reconnue par les personnes qui font l'objet de l'étude, adhésion des populations. Mais est-ce que les autorités utilisent correctement ces recherches, suffisamment ? **Les chercheurs ne sont pas des prophètes de malheur. Ce sont des gens qui disent : attention, le réveil va être douloureux**. La recherche peut mettre en avant des indicateurs utiles à la compréhension des problèmes et à la décision. Par exemple, la question suivante fut posée par une étude : appelleriez-vous les FDS si des EV se trouvent dans votre région ? Taux de oui : 55% au Burkina Faso, 75% au Niger. Il est impératif d'améliorer la perception qu'ont les gens de la sécurité et de l'armée.

L'éducation, quant à elle, **est multiple** : elle peut être formelle, non formelle, informelle, sociale et civique, familiale, scolaire ou universitaire. **Elle a un rôle fondamental pour lutter contre la banalisation de la violence** sous toutes ses formes. Au niveau social, l'absence d'éducation est catastrophique : délitement de la société, crise de confiance, valeurs universelles qui disparaissent (compassion, tolérance etc.), conflits intergénérationnels, blocage dans la communication, renforcement de l'irresponsabilité des parents, dont celle du père qui ne fait plus son travail, violation des droits de la femme. Or c'est à travers cette dernière que l'éducation se fait. La plupart des humains ont une relation spéciale avec leur mère. En ce qui concerne les enfants enrôlés dans les groupes, quand ils reçoivent leur premier salaire, ils courent l'apporter à leur mère et tous les enfants partis chez les EV le disent à leur mère. C'est à travers elle que la confiance en lui se construit. Mais un des problèmes liés à l'éducation est la croissance de la démographie qui provoque des carences d'infrastructures importantes qui laissent tant d'enfants hors des circuits scolaires et donnent encore plus de poids à l'éducation familiale. Mais les jeunes souhaitent un changement fondamental de la société : culturel, économique et spirituel. Comment pouvoir se marier si la dote minimale reste fixée à 7 millions de CFA pendant que les EV offrent des femmes gratuitement ? Il fut souligné que le travail de reconstruction, c'est à nous de le faire. N'attendons pas tout de l'Etat ni de la religion car face à ces crises, les religions ont échoué quand elles ont joué le jeu des politiques.

Le thème du **rôle des acteurs politiques dans la PEV** fut particulièrement animé car tous les défis sociétaux se rapportent au politique. Il est donc essentiel de comprendre les raisons de fond de l'EV et les réponses qui ont été proposées à cette dynamique par les politiques. L'intervenant principal sur ce thème voit l'EV comme une tentative de remise en question de l'ordre politique et social. Selon leurs leaders, il est nécessaire de rejeter l'ensemble du système, car le plus grand nombre de citoyens n'ont pas accès au pouvoir. La raison en est le manque de maturité de nos démocraties, le jeu truqué des élections, l'inutilité des parlements qui ne font pas leur travail de contrôle du gouvernement, la faiblesse et la personnalisation du débat politique au sein de la majorité comme au sein des oppositions, la décision sur des choix importants prise sans débat et, surtout, sans consultations des acteurs locaux. La création des VDP en est un bon exemple. Si le gouvernement consulte, il ne donne pas suite ou ne donne pas d'explications sur les mesures prises. **Une vie sociale harmonieuse exige le dialogue, le compromis** et la prise en charge des spécificités locales. On a l'impression que les mêmes phénomènes se répètent, provoquant la frustration des gens qui vont s'exprimer ailleurs, dans l'insurrection armée (EV ou coups d'Etat). Les acteurs politiques doivent aussi s'impliquer beaucoup plus dans les questions de sécurité et les besoins de réformes. Sous le prétexte du « secret défense », personne ne contrôle les FDS et beaucoup ne connaissent pas leurs mandats et leurs actions. Or il serait nécessaire de débattre sur les limites du secret-défense. Il fut aussi souligné que le dialogue doit avoir lieu avec tous les acteurs politiques, y compris les EV. **Ceux-ci sont devenus les régulateurs de la vie politique** (les EV disent : « Nous avons mis la pression sur Djibo, au Burkina Faso, pour qu'il y ait un coup d'Etat, et nous avons réussi » !).

C'est quand la PEV ne fonctionne pas que les **forces de défense et de sécurité** (FDS) devraient agir par la force, pas avant, dit l'intervenant suivant. Mais dans les phases antérieures, **les FDS ont un rôle capital dans la PEV** car elles sont souvent les seuls représentants de l'Etat sur le terrain. Il arrive souvent que les groupes utilisent la violence contre l'Etat et, qu'alors, les FDS basculent dans la répression. Mais le tout sécuritaire a ses limites. On ne saurait traiter avec les armes un phénomène dont **les causes profondes ne sont pas militaires**. Or les FDS savent faire autre chose : pourvoir aux besoins sociaux de base des populations par les actions civilo-militaires, par exemple. Ces actions renforcent les liens avec la nation et avec les populations. La culture de la violence des FDS est héritée de la colonisation. Cette culture a été banalisée

aujourd'hui, les FDS étant appelées à trop réprimer, à cause également de la lutte contre le banditisme armé. Mais comment demander du renseignement à quelqu'un avec qui vous êtes en conflit ? Les abus des FDS sont une des principales causes de l'engagement des jeunes dans les EV, avant, sans doute, le besoin de reconnaissance sociale. Comment créer des cadres de dialogue qui faciliteraient le travail des FDS ? La police de proximité et la gendarmerie de contact sont des solutions partielles. **Mais on ne collabore qu'avec celui en qui on a confiance. Il s'agit donc de gagner les cœurs**, d'élaborer des stratégies de communication, d'expliquer les missions de sécurité, créer des radios, pour ne pas laisser la communication aux mains des autres. **Dans la formation**, il est important d'enseigner les contacts avec les populations, de réviser les curricula, y compris pour les soldats du rang. Il faut aussi former des formateurs. Car c'est la base qui exécute et les sous-officiers sont essentiels. La qualité des armées dépend des sous-officiers.

Il était normal que **le rôle des acteurs de la justice dans la PEV** ait été traité en lien avec celui des FDS qui avaient arrêté 1700 personnes à Diffa en 2017 alors que, après jugement, 90% d'entre eux ont été relâchés quatre ans plus tard ! Si, pour les militaires, la lutte contre l'EV est de la seule compétence des militaires, il faut reconnaître que des innocents sont présentés à la télévision après leur arrestation, qu'il y a des morts en prison, et souvent sans jugement, des arrestations arbitraires, des biens confisqués (souvent les biens saisis sont détruits sans acte de la justice). Résultat : perte de confiance dans l'Etat. Comment donc faire baisser toute cette violence ? L'intervenant montre que la **médiation pénale** fonctionne très bien et que la discussion est très utile. Il n'y a pas mieux pour le vivre ensemble. Car une décision pénale laisse toujours des traces, alors que l'acteur judiciaire essaye de reconstruire la personne jugée. Cela évite l'injustice. Par ailleurs, la suppression des mesures d'interdiction de la circulation des motos ou de la vente des poivrons a certes réduit la violence. Mais comment dédommager ceux qui n'ont pu vendre leurs récoltes ? N'a-t-on pas accru les risques de voir partir dans les groupes les personnes spoliées ?

Le rôle spécifique des femmes dans la PEV a été largement valorisé lors du cours. L'intervenante a d'abord montré que si l'enfant est parti pour les groupes armés, a été enlevé ou est mort, pour la mère c'est la même souffrance. Que peuvent ces femmes pour la paix ? Elles ont un potentiel énorme. C'est le socle de la société. Elles pensent à plus long terme que les hommes. Leur souplesse et leur art de négocier sont beaucoup plus efficaces que celui des hommes dans ces situations de crise. Il est donc nécessaire de multiplier la présence des femmes dans les négociations, locales et régionales. Par exemple, à l'Extrême-Nord du Cameroun, celles dont les enfants sont partis chantent à la radio locale et font passer des messages ; leurs enfants écoutent et demandent à rentrer. Les femmes sont faciles à mobiliser, à motiver et leur potentiel d'influenceuses est énorme car elles vivent dans un monde concret lié aux problèmes locaux et régionaux. Ce pouvoir des femmes a été largement reconnu par les participants. Mais souvent, les femmes sont amenées à jouer de tels rôles de régulateurs sociaux sans forcément bien maîtriser les différents enjeux ; elles naviguent à vue, elles ne connaissent pas les bonnes pratiques. Il faut en conséquence les aider à prendre leur place de leader.

Le rôle des jeunes dans la PEV est central car tant du côté des EV que de la société civile ou des FDS, ce sont eux qui sont au centre de l'action. Ce sont eux aussi qui subissent directement la violence et qui sont souvent manipulés par des cadres qui restent protégés loin des combats. Les jeunes ont besoin de valorisation, de prestige : c'est exactement ce que leur offrent les EV. **Sans famille, sans expériences, sans emploi, sans argent, sans espoir pour l'avenir, se sentant exclus, il est assez facile pour les jeunes de passer du bâton de berger à la kalachnikov.** Il est par conséquent important qu'ils ne soient pas perçus comme vulnérables

mais comme acteurs clés du vivre-ensemble car ils sont capables de mobiliser quand ils sont reconnus. Il faut les intégrer à des activités créatrices et ne prendre aucune mesure à leur égard sans eux. Les stratégies à utiliser : les réseaux de jeunes qui existent déjà, les laboratoires informels, les multiples activités culturelles. Ce sont les jeunes qui disent ce dont ils ont besoin. Les jeunes se connaissant, ils maintiennent le contact avec ceux qui sont partis, la communication est possible sans que ce soit public.

La participation et la résilience des communautés et le rôle des leaders coutumiers et religieux pour prévenir l'EV a suscité des débats animés car il fut très vite question de l'intervention des politiques de la capitale qui souvent perturbent et discréditent le rôle de régulateurs que peuvent jouer les leaders et autorités locales. Par exemple, après les accords de paix de Menaka, en 2011, qui ont mis fin à des décennies de conflit entre agriculteurs et éleveurs des deux côtés de la frontière entre le Mali et le Niger, les armes ont été déposées et les milices ont été supprimées. Il a été convenu que les rebelles seraient réintégrés dans l'armée. Mais « l'homme politique » a changé d'avis en rentrant à Niamey, entretenant plutôt une approche identitaire et ethnique. Conséquence : en mars 2012, les jeunes sont partis dans la rébellion. Mais dans ces contrées, avant, chaque agriculteur avait son éleveur chez lui, lors des baptêmes, les voisins donnaient le nécessaire. Le cousinage à plaisanterie, la religion et le mariage étaient des instruments de réunification. Comment faire pour que ces valeurs reviennent ? D'autres participants dirent que s'il est vrai que des accords n'ont pas été respectés, **il ne faut pas perdre la foi dans le dialogue et en premier lieu l'écoute**. Ils soulignèrent que « le politique » faisait partie de la vie du pays et qu'il ne faut pas mettre tous les politiques dans le même panier : ce sont les comportements qui comptent et non la fonction. Mais ce qui est sûr, **les autorités communautaires doivent être soutenues et replacées dans leur rôle sociétal**. De même, les chefs religieux qui prêchent la paix peuvent faire beaucoup de choses. Mais ils sont menacés. Il faut donc les protéger pour qu'ils reviennent prendre leur poste.

La présentation du **rôle des acteurs des médias dans la PEV** souligna l'importance des **radios communautaires** dans les zones sans couvertures des médias nationaux. Au Cameroun, il a fallu que Boko Haram occupe le terrain pour avoir Internet dans cette partie du pays. Est-ce normal ? De nos jours, sans information, comment peut se former une opinion locale ? Les communautés sont organisées depuis des siècles, certes. Mais aujourd'hui, ce n'est plus possible de vivre sans information et sans possibilité de communiquer. C'est surtout vrai pour résoudre les conflits, en particulier les conflits personnels et communautaires. D'où l'importance que les FDS informent aussi correctement la population et qu'elles aient également leur propre radio.

Concernant **la sortie de la violence (extrémistes violents, milices, victimes, armes)**, il fut question de la réintégration des ex-associés aux groupes armés et du **processus de DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion)** considéré comme un élément important de la consolidation de la paix. Comment le faire avec des groupes armés, comme Boko Haram par exemple qui n'a jamais signé un accord de paix ? C'est au travers d'une **approche socio-communautaire** qu'il est possible d'affaiblir les groupes armés en « grapillant » des insurgés. C'est une action de PEV car on traite les causes de la violence et on envisage des projets de développement considérés comme des mesures de prévention de la récidive. Pour avoir des chances de succès, pour les accueillir, il est important d'une part de ne pas vendre du vide et d'autre part de faire la différence entre ceux qui ont commis des crimes graves et les autres, mais aussi de prendre en compte les communautés d'origine. A cette fin, la justice transitionnelle peut permettre de retenir ceux qui ne sont pas partis, éviter d'autres départ et faciliter les retours. Mais la gestion des ex-combattants doit se faire de manière régionale et

prendre en compte également les groupes d'auto-défense, en les intégrant par exemple à la police municipale.

Le rôle du secteur économique dans la PEV est important, surtout en période de crise. Les exécutions sommaires d'agriculteurs dans les champs, les vols de bétail, les dîmes à payer aux nombreux postes de contrôle érigés par les uns et les autres, l'arrêt de la transhumance, le gel des activités économiques dans les zones d'opérations militaires, l'insécurité autour des industries minières et pétrolières, provoquent le départ des investisseurs, le chômage et la pauvreté. Le secteur secondaire souffre également : les industries de transformation, de fabrication et de construction travaillent au ralenti. Dans le secteur tertiaire, les mesures de sécurité sont pesantes. L'impact de l'EV se ressent aussi sur les dépenses publiques : la forte augmentation des budgets de la défense (au Niger ils vont passer de 45 milliards de CFA en 2017 à 126 milliards en 2023 et ont représenté 18% du budget en 2019). 60% des communes touchées par l'EV ont perdu 50% de leurs recettes, 19 communes parmi elles, 80%. Ces communes ne sont plus viables. Quant aux ménages privés, 18% d'entre eux ne gagnent plus rien dans la région de Tillabéry. Il est donc important de trouver des solutions pour que ces secteurs puissent à nouveau s'industrialiser, être investis financièrement et que des projets ambitieux soient conçus pour l'agriculture et l'agro-industrie et le secteur pétrolier. La création de richesse est absolument nécessaire aujourd'hui.

Le rôle de la gouvernance environnementale dans la PEV est capital dans les pays sahéliens. La pression sur les zones pastorales s'accroît, il y a des cultures qui dépassent de plus en plus les limites géographiques autorisées, l'augmentation des unités de bétail tropical (de plus de 250 kg) est exponentielle (en 2005 on comptait au Niger 11,4 millions d'unités, en 2022, 21 millions). Quant à la population du pays, elle a passé de 12,5 millions en 2005 à 22,5 millions en 2020. A cause de l'ensemble de ces facteurs, le pays perd chaque année 100.000 hectares de surface arable, même s'il en gagne 50.000 par la régénération des terres. La pression sur le foncier est donc énorme, pendant que le fleuve Niger, ensablé, déborde, que le Lac Tchad se rétrécit, que les mares et les oasis se dessèchent, ou qu'au contraire des inondations meurtrières se déclenchent. Par ailleurs, on assiste à une surexploitation des ressources ligneuses (surtout le charbon), à des conflits avec les Eaux et forêts, à l'orpaillage clandestin, à l'exploitation de l'or sur des terrains privés. Dans ces conditions, les risques de conflits augmentent, cette situation étant favorable aux EV. Autant de raisons qui démontrent l'importance et l'urgence d'agir sur ces secteurs.

III. 4 La PEV et les organisations internationales et régionales

Comment la PEV est-elle vécue et exercée dans les organisations internationales et régionales ? Ce thème permet de montrer toute l'ambiguïté de la notion d'extrémisme en l'absence d'une définition claire au plan international, ainsi que la difficulté qu'a la communauté internationale à aborder les remises en question, parfois profondes, de l'ordre établi par les groupes EV. Cette violence fait peur, car elle cible sans distinction les piliers des structures sociales établies. Face à ces interrogations, la PEV apporte une réponse universelle : donner la possibilité à chacun d'exprimer ses idées, ses besoins dans le dialogue et l'écoute de l'autre, s'ouvrir à tous les acteurs, offrir aux dominés la possibilité de sortir de leur sentiment d'impuissance, impliquer les jeunes et les femmes dans les décisions qui les concernent, sont des garanties d'évolutions sociétales sans recours à la violence. Les **stratégies et plans d'action PEV**, dont ceux des Nations Unies ou du Niger (établi après la consultation des 270 communes du pays) par exemple, prennent en compte ce besoin de gérer le changement social en adressant les causes profondes de cette violence. Ils donnent ainsi la possibilité d'une

approche globale qui part des réalités locales et qui repose sur la décentralisation tout en touchant tous les aspects de la vie communautaire. Les ODD promus par les États eux-mêmes sont la base de la PEV. La recherche également, ainsi que les opportunités qui doivent être données aux jeunes pour exprimer leurs griefs. Car les jeunes sont impatients, ils contestent, souvent avec raison, l'immobilité de leur société. Avons-nous un rêve africain pour eux ?

IV. Conclusion

Ce Cours national sur la PEV au Niger fut, comme les précédents mis sur pieds par le programme conjoint du CAERT et du DFAE de la Suisse, un succès. Il fut aussi une étape supplémentaire dans la compréhension du fonctionnement de la PEV dans nos sociétés. La glace est désormais brisée. Le nombre des femmes participantes augmente à chaque cours, et c'est bien heureux. L'organisation du cours fut très réussie grâce, aussi, à l'excellente organisation menée par le CNAP. Les participants ont toutes et tous pris quatre jours de leur temps pour s'enrichir des connaissances présentées et, surtout, du dialogue qui ne cessa de vibrer dans la salle et en dehors. Il fut suggéré qu'un cours semblable soit organisé pour les politiques, les membres du gouvernement et les hommes de rang des FDS. En résumé : la PEV fait petit à petit son chemin comme une réponse concrète et durable face aux défis que révèlent l'extrémisme violent.

Annexe 1 – Références utiles

- **Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015) / Plan of Action of the United Nations Secretary-General to Prevent Violent Extremism (24 December 2015)**
Français : http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=/english/&Lang=F
English: http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674
- **1999 Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme / OAU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism /**
Français : <http://www.peaceau.org/uploads/algiers-convention-terrorism-fr.pdf>
English: <https://caert.org.dz/official-documents/conventions/convention-terrorism.pdf>
- **2002 UA Plan d'action pour la prévention et la lutte contre le terrorisme / AU Plan of Action on the Prevention and Combating of Terrorism**
Français : https://www.caert.org.dz/fr/AU-official-documents/plan_action_fr.pdf
English: <http://www.peaceau.org/uploads/au-anti-terrorism-plan-of-action.pdf>
- **2004 Protocole à la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme / Protocol to the 1999 AU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism**
Français : <http://www.peaceau.org/uploads/protocole-lutte-contre-terrorisme-fr.pdf>
English: https://au.int/sites/default/files/treaties/7787-treaty-0030_-_protocol_to_the_oau_convention_on_the_prevention_and_combating_of_terrorism_e.pdf
- **2014 Charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local / African Charter on the Values and Principles of Decentralisation, Local Governance and Local Development**
Français : https://au.int/sites/default/files/treaties/36387-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_f.pdf
English: https://au.int/sites/default/files/treaties/36387-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_e.pdf
- **2014 Rapport de la Présidence de la Commission sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique / Report of the Chairperson of the Commission on Terrorism and Violent Extremism in Africa**
Français : https://au.int/sites/default/files/speeches/25397-sp-cps.455.rpt_terrorisme.nairobi.2-09-2014-2-0.pdf
English: https://au.int/sites/default/files/speeches/25397-sp-psc-rpt-terrorism-nairobi-2-09-2014-pdf_0.pdf
- **Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse (avril 2016) / Switzerland's Foreign Policy Action Plan on Preventing Violent Extremism (April 2016)**
Français : https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVE160404_FR.pdf
English: <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/43587.pdf>

Annexe 2 : Un mot des partenaires

L'Union africaine, son référentiel et le CAERT

Le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) a été créé, en tant que structure de la Commission de l'Union africaine, conformément aux dispositions contenues dans la section H, paragraphes 19 à 21 du Plan d'action de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique (2002). Les objectifs fixés lors de sa création étaient d'assister les pays africains dans la construction et le renforcement de leurs capacités de prévention et de lutte contre le terrorisme, ainsi que d'assurer le rôle d'outil de veille et d'alerte et de compléter l'action internationale en renforçant la coopération entre les pays africains dans ces domaines. Des décisions ultérieures d'organes politiques de l'UA étendent ce mandat à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

La Commission de l'UA, par le biais du CAERT, œuvre à:

- Renforcer les capacités des Etats à prévenir et lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, (stratégies et plans d'actions, formations, conseils...);
- Promouvoir une meilleure interaction et coordination institutionnelle aux niveaux national et régional et un meilleur développement du Mécanisme d'Alerte Précoce ;
- Œuvrer à l'amélioration du cadre politique et juridique de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- Conduire et promouvoir la recherche sur les questions de terrorisme et d'extrémisme violent.

Ce cours, en promouvant une approche multidimensionnelle, basée sur le concept de « sécurité humaine » pour éradiquer l'EV et le terrorisme dans les Etats membres de l'Union africaine, s'inscrit dans la ligne droite de ce mandat du CAERT.

Le programme PEV du DFAE de la Suisse

Suite à l'adoption du Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2016), le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse a fait de ce thème une priorité (*). La Division Paix et droits de l'homme (DPDH) est le centre de compétences du DFAE qui met en œuvre ses priorités dans les domaines de la paix et de la sécurité humaine.

Elle a lancé dès 2016 un programme pour la PEV, lequel entreprend depuis toute une série d'activités de plaidoyer, de dialogue et de formation en faveur de cette approche de prévention centrée sur les causes de la violence et les alternatives qui peuvent être apportées. Elle mobilise également ses experts pour réaliser des activités avec ses partenaires sur le terrain.

L'initiative compte une quarantaine de rencontres, au cours desquelles se sont retrouvées quelques 2000 personnalités d'horizons professionnels divers d'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale.

L'objectif est à la fois de proposer un espace informel de dialogue multi-acteurs sur l'approche de prévention, de mettre en exergue et de renforcer les initiatives positives représentant des alternatives concrètes à l'EV, et de contribuer au renforcement des capacités des acteurs engagés dans la PEV dans le cadre de leurs fonctions et au sein de leur communauté.

Le CAERT de l'Union africaine est un partenaire de l'initiative et il s'est allié au DFAE suisse pour le lancement de ce programme-cadre de formation pour la PEV.

(* Le DFAE suisse a adopté en avril 2016 un Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent - https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVEI60404_FR.pdf)

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

African Centre for the Studies and Research on Terrorism (ACSRT)

2022-12

Rapport de synthèse Cours national de cadres pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) – Niger

CAERT & Confédération suisse

CAERT & Confédération suisse

<https://archives.au.int/handle/123456789/10462>

Downloaded from African Union Common Repository